



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des affaires
culturelles Unité départementale de
l'architecture et du patrimoine**

Affaire suivie par :

Alizée Blondelot

Tél : 04 95 32 19 30

Courriel : udap.haute-corse@culture.gouv.fr

L'architecte des bâtiments de France

à

Elisabeth Cheuret

Chargée de mission « sites patrimoniaux
remarquables »

Direction générale des patrimoines et de
l'architecture - Sous-direction des monuments
historiques et des sites patrimoniaux

182 rue Saint-Honoré,

75001 Paris

Ajaccio, le 14 décembre 2023

Objet : PIGNA (2B) – Avis de l'architecte des bâtiments de France portant sur le projet de création du site patrimonial remarquable.

Le village de Pigna appartient au territoire des plaines et du piémont de la Balagne au nord-ouest de l'île. Il est situé sur un promontoire rocheux autour duquel se développe un paysage profondément anthropisé et considéré comme « le jardin » de la Corse.

Depuis de longues années, la commune est engagée dans un projet de territoire centré sur la valorisation de son patrimoine culturel et naturel dans un objectif de revitalisation et développement équilibré du hameau. Dans ce but, elle mène des travaux importants sur son patrimoine bâti de manière partagée avec la population et les associations locales (restauration des venelles piétonnes, amenées d'eau et fontaines, aménagement de places et jardins, restauration du presbytère et de l'ancienne école ...). Les créations architecturales, récentes bien intégrées dans le site, renvoient aux traditions architecturales balanines. Aujourd'hui, la commune s'engage dans une démarche de création d'un SPR pour pérenniser sa politique de valorisation patrimoniale dans un document de gestion partagé.

L'étude engagée en 2021 par l'atelier Petra Patrimonia représenté par Raphaëlle Davin propose une analyse détaillée du territoire et de son histoire ainsi qu'un examen des typologies bâties en lien avec l'activité agricole et le pastoralisme des alentours. Ce travail a permis de déterminer l'intérêt du site et d'identifier son patrimoine remarquable. Le dossier a également fait l'objet de nombreux échanges préalables avec l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Haute-Corse et avec l'inspection des patrimoines.

Direction régionale des affaires culturelles de Corse

UDAP de la Haute-Corse, A Casetta, 2 rue de la Paroisse – 20200 Bastia.

Secrétariat : 04.95.32.19.30 Adresse électronique : udap.haute-corse@culture.gouv.fr

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Corse>

Le projet proposé de périmètre du SPR de Pigna intègre le village perché abritant le monument historique ainsi que son socle paysager composé d'ouvrages bâtis qui présentent un intérêt historique, architectural et paysager dont la conservation et la mise en valeur constituent un enjeu de première importance, à travers notamment le maintien d'activités agricoles.

Pour ces raisons, j'émet un avis favorable à cette proposition de périmètre considérant qu'il se concentre autour du village sur son socle paysager formant un intérêt public. Les qualités architecturales, urbaines et paysagères, ainsi que la politique communale de valorisation du bourg portée depuis de nombreuses années justifient une telle démarche.

Architecte des bâtiments de France
Cheffe de service
de l'unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de la Haute-Corse par
intérim



Alizée BLONDELOT